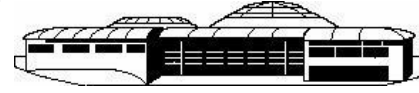


Priorités de la 18^e



Assemblée législative (révisées)

Économie, environnement et changements climatiques

La 18^e Assemblée législative amènera une diversification économique et une gérance environnementale aux TNO :

1. En investissant stratégiquement dans les infrastructures, la mise en valeur des ressources, le développement de la main-d'œuvre et l'économie du savoir;
2. En investissant dans les ressources et énergies renouvelables, l'agriculture, les arts, la pêche, le secteur manufacturier, le tourisme et l'exploitation traditionnelle;
3. En améliorant la coordination et l'efficacité des systèmes de gestion des ressources et en reconnaissant le savoir traditionnel, les accords de revendications territoriales et le transfert des responsabilités;
4. En travaillant, en collaboration avec des entreprises, des ONG et d'autres gouvernements, à l'atténuation des effets des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements.

Coût de la vie

La 18^e Assemblée législative réduira le coût de la vie :

1. En haussant l'accès à des habitations familiales sécuritaires et abordables, et en trouvant des solutions pour aborder le problème de l'itinérance;
2. En améliorant la sécurité alimentaire par la production alimentaire locale, l'exploitation traditionnelle et la cogestion des troupeaux de caribous et d'autres animaux;
3. En soutenant le recours à des technologies à haut rendement énergétique dans les secteurs résidentiels, commerciaux et publics;
4. En haussant la production et la transmission d'énergie renouvelable et de recharge;
5. En sollicitant l'investissement du fédéral dans la réduction du coût de la vie pour les habitants du Nord;
6. En rendant les services de garderie accessibles et abordables.

Éducation, formation et développement des jeunes

La 18^e Assemblée législative favorisera l'apprentissage, l'acquisition d'habiletés, la formation et l'employabilité tout au long de la vie :

1. En soutenant le développement d'une petite enfance de qualité en collaboration avec les organisations en place;
2. En augmentant les systèmes de soutien de la prématernelle jusqu'à la 12^e année pour améliorer les retombées en éducation;
3. En augmentant les possibilités d'accéder à une éducation postsecondaire, à l'apprentissage de métiers et à l'accès à des établissements d'enseignement dans le Nord;
4. En augmentant la programmation culturelle en éducation et en revitalisant les langues autochtones;
5. En améliorant et promouvant les programmes de renforcement des capacités pour les jeunes.

Sécurité et mieux-être communautaires

La 18^e Assemblée législative favorisera le mieux-être et la sécurité :

1. En se concentrant sur la santé mentale et les dépendances par une offre de services locaux selon des méthodes culturellement appropriées;
2. En agissant pour que les aînés puissent vieillir chez eux;
3. En contrant les problèmes de crises familiales et de violence communautaire;
4. En encourageant la santé des familles au moyen d'interventions axées sur le mieux-être, la prévention et l'amélioration de la nutrition;
5. En offrant des choix de modes de vie sains et de leadership communautaire aux jeunes.

Gouvernance : améliorer la responsabilisation, la transparence et la collaboration

La 18^e Assemblée législative changera sa façon de fonctionner :

1. En collaborant et en favorisant les relations intergouvernementales avec les gouvernements autochtones;
2. En mettant de l'avant, en finalisant et en mettant en œuvre des ententes sur le territoire, les ressources et l'autonomie gouvernementale, y compris des initiatives continues faisant suite au transfert des responsabilités;
3. En haussant la transparence et la responsabilisation, et en consolidant le gouvernement de consensus par de meilleures communications;
4. En établissant des relations plus importantes avec les gouvernements communautaires et les intervenants;
5. En soutenant des initiatives conçues pour hausser le nombre de femmes voulant se présenter à des élections aux TNO.